SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

Sociologie du travail

Vol. 64 - n° 4 | Octobre-Décembre 2022
Varia

Marie-Anne Dujarier, *Troubles dans le travail. Sociologie d'une catégorie de pensée*

Presses universitaires de France, Paris, 2021, 444 p.

Joseph Vaessen

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/sdt/42079
ISSN : 1777-5701

Éditeur
Association pour le développement de la sociologie du travail

Référence électronique
Joseph Vaessen, « Marie-Anne Dujarier, *Troubles dans le travail. Sociologie d'une catégorie de pensée* », *Sociologie du travail* [En ligne], Vol. 64 - n° 4 | Octobre-Décembre 2022, mis en ligne le 01 décembre 2022, consulté le 20 décembre 2022. URL : http://journals.openedition.org/sdt/42079

Ce document a été généré automatiquement le 20 décembre 2022.

Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

Marie-Anne Dujarier, *Troubles dans le travail. Sociologie d'une catégorie de pensée*

Presses universitaires de France, Paris, 2021, 444 p.

Joseph Vaessen

RÉFÉRENCE

Marie-Anne Dujarier, *Troubles dans le travail. Sociologie d'une catégorie de pensée*, Presses universitaires de France, Paris, 2021, 444 p.

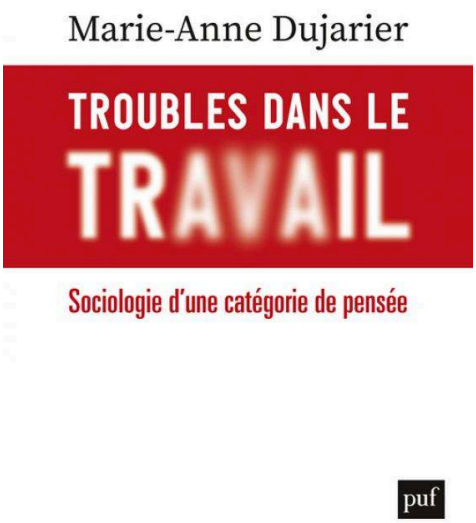

1 Dans notre société contemporaine, le « travail » est une catégorie omniprésente et non consensuelle. Suivant les préceptes d'Émile Durkheim, Marie-Anne Dujarier qualifie le « travail » de « catégorie de la pensée et de la pratique », c'est-à-dire qu'elle l'envisage en tant que représentation sociale issue d'une construction socio-historique qui façonne notre manière de penser et d'agir. Son ouvrage vise à retracer la généalogie de cette catégorie en mettant au jour ses multiples significations qui se sont sédimentées au fil des siècles, en vue de saisir les enjeux de pouvoir qui la sous-tendent et de nourrir la réflexion sur son avenir. Par rapport à la plupart des travaux antérieurs traitant de cet objet, l'ouvrage présente l'originalité de partir des usages sociaux de cette catégorie et non de l'histoire des idées sur le « travail ».

2 L'ouvrage est structuré en deux parties. La première, consacrée à la généalogie de la catégorie « travail », étudie ses usages à la fois dans le langage vernaculaire, par les institutions et par les disciplines scientifiques depuis l'apparition du mot. Pour cela, l'autrice mobilise une méthodologie originale qui consiste à s'appuyer sur des dictionnaires de la langue courante, des documents institutionnels et des dictionnaires disciplinaires. La deuxième partie, basée sur des travaux sociologiques récents, est dédiée aux usages actuels du mot « travail ». L'autrice y soutient que les évolutions récentes du capitalisme, des technologies et l'incertitude écologique ont semé le « trouble » sur cette catégorie.

3 Dans la première partie, l'autrice montre comment le « travail » a pris peu à peu une place centrale dans notre société et a acquis trois significations différentes : l'activité, l'ouvrage et l'emploi. Apparue au XI^e^ siècle, cette catégorie servait initialement à exprimer l'idée d'une transformation matérielle ou psychique exigeant des efforts. Pour soutenir leur domination, l'Église, la royauté et l'aristocratie présentèrent l'activité productive pénible comme un vecteur d'accès au salut divin.

4 À partir du XIV^e^ siècle, les usages vernaculaires du mot « travail » s'étendirent avec l'émergence et l'expansion du capitalisme marchand et colonial. Le terme fut utilisé pour désigner le résultat de l'activité (l'ouvrage) et, au XVI^e^ siècle, la fonction de subsistance que celle-ci permettait d'assurer. Ces nouvelles significations apparurent avec la percée de la bourgeoisie, qui plaça le « travail » au cœur d'un nouvel *ethos* pour asseoir son pouvoir. Le « travail » devint également un mot-clé en économie politique et dans les philosophies des Lumières.

5 Avec l'entrée dans le capitalisme industriel salarial à la fin du XVIII^e^ siècle, le « travail » s'institutionnalisa peu à peu sous la forme de l'emploi salarié, qui fut présenté comme un devoir moral à réaliser envers la société. Si les significations historiques du « travail » persistaient, le « travail » comme emploi prit un sens dominant dans les

usages ordinaires. Le « travail » devint également une catégorie de pensée incontournable pour les disciplines scientifiques.

6 L'emploi salarié atteignit son apogée durant la deuxième partie du XX[e] siècle, où il devint *le* vecteur d'accès à la consommation et à la protection sociale. Dans les usages vernaculaires, les significations historiques du « travail » furent globalement associées et intégrées à l'emploi. Le « travail » fut utilisé par les disciplines scientifiques avec des significations de plus en plus larges et diverses.

7 Toutefois, selon l'autrice, un certain basculement s'est produit depuis les années 1990. À l'ère du capitalisme néolibéral, le « travail » ne se superpose plus tout à fait à l'emploi salarié. Au sein des sciences sociales, le brouillage des frontières de ce qui relève ou non du « travail » est de plus en plus mis en évidence. C'est à ces usages contemporains du « travail » qu'est consacrée la deuxième partie de l'ouvrage. Cette catégorie serait aujourd'hui « troublée » en raison d'une dissociation des champs de signification qui y sont historiquement associés, qui charrient des valeurs et des conceptions de l'utilité différentes.

8 L'autrice souligne tout d'abord le décalage entre l'utilité pour la subsistance et l'emploi, résultant de la domination de l'utilité marchande en régime capitaliste pour qu'une activité fasse l'objet d'un emploi. D'une part, de nombreux emplois sont inutiles, voire nocifs pour la subsistance de l'humanité, ce qui conduirait nombre de personnes à douter qu'elles exercent un « vrai travail ». D'autre part, de multiples activités pénibles et utiles pour la subsistance ne sont pas reconnues comme des emplois, notamment dans les champs du *care*, de l'autoproduction, de la production de sens et de l'activité animale générée pour notre subsistance.

9 Marie-Anne Dujarier montre que la rétribution ne permet pas non plus d'identifier le périmètre du « travail ». Il existe plusieurs moyens d'obtenir des revenus sans exercer une activité productive dans le cadre d'un emploi, tels que les revenus du capital, les revenus de solidarité indépendants de l'exercice d'un « travail » ou les situations dans lesquelles des personnes sont employées sans exercer d'activité (comme les emplois fictifs ou les arrêts de travail légaux, par exemple).

10 Ensuite, l'autrice souligne que de nombreuses activités qui sont au cœur de l'emploi ou consenties en son nom ne sont pas reconnues institutionnellement comme du « travail ». D'une part, certaines tâches sont suscitées par le fait d'être en emploi sans être considérées comme du « travail » par l'employeur, telles que les heures supplémentaires non payées ou les transports exigés par l'emploi mais aussi, plus subrepticement, les échanges qui rendent possible le « travail réel », les tensions éthiques pour tenir face aux exigences de l'emploi ou encore le « travail émotionnel » dans l'emploi. D'autre part, plusieurs activités sont consenties au nom de l'emploi : constituer son employabilité, produire bénévolement dans l'espoir d'obtenir un emploi ou encore accepter des statuts d'emploi aux conditions dégradées.

11 Enfin, l'autrice s'intéresse aux nouveaux modèles économiques, nés du croisement des technologies numériques récentes et des politiques publiques néolibérales, qui n'associent plus la production au salariat, tels que la production bénévole de masse — via des actes de consommation ordinaires ou l'utilisation des réseaux sociaux notamment —, les biotechnologies et l'industrie du vivant, les prestations à la tâche encadrées par des plateformes numériques ou encore les tâches robotisées.

12 Notre époque serait ainsi caractérisée par une rupture entre la catégorie « travail » héritée des siècles passés et les pratiques contemporaines, de sorte que l'autrice invite à s'émanciper de cette catégorie pour se focaliser plutôt sur les significations et les valeurs qui sont en jeu derrière celle-ci.

13 En conclusion, si cet ouvrage brille par sa capacité à tenir ensemble et à mettre en regard une généalogie du « travail » sur un millénaire et les transformations actuelles de cette catégorie, il présente toutefois plusieurs limites selon nous.

14 La première limite concerne l'attention relativement légère que l'autrice accorde à ce que les pratiques actuelles évoquées représentent pour les personnes concernées, par-delà les usages institutionnels du « travail ». Pour nourrir la compréhension des « usages empiriques » de cette catégorie, il serait intéressant d'analyser plus en détail les raisons qui impliquent que des activités soient ou non considérées comme du « travail » pour les acteurs qui les exercent.

15 La deuxième limite tient pour nous au fait qu'après avoir démontré que l'emploi salarié n'est qu'une des significations du « travail », l'autrice semble pourtant prendre celui-ci comme « modèle » — en tant que pratique rémunérée et protégée par le droit — pour mettre en évidence de nombreuses activités productives qui ne sont pas reconnues comme des emplois. S'interroger sur l'avenir du « travail » n'implique-t-il pas aussi d'appliquer un autre prisme que l'emploi en se concentrant sur ce qui est en germe dans les expériences ordinaires de telles activités ?

16 Enfin, derrière le « trouble » évoqué par l'autrice, se lit en filigrane une double critique du « travail » en contexte capitaliste qui mériterait selon nous d'être plus explicite : celle de l'utilité marchande comme critère premier de la qualification institutionnelle d'une activité comme « travail » et, parallèlement, celle de l'appropriation marchande d'activités productives non reconnues comme « travail ». Finalement, plutôt que de se défaire de la catégorie « travail », ne devrait-on pas plutôt interroger nos façons de « travailler » et les finalités du « travail », au-delà de l'emploi (qui a toujours été marchand) ?

INDEX

Mots-clés : Travail, Emploi, Histoire, Économie

AUTEURS

JOSEPH VAESSEN

IACCHOS – GIRSEF & CriDIS
1 Place Montesquieu, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
joseph.vaessen[at]uclouvain.be